

SOCFIN Cambodge salue la publication des accords de médiation à Bousra et souligne la poursuite de la mise en œuvre des engagements sur le terrain

Bousra, Mondolkiri, 23 avril 2026

Socfin-KCD (concessions foncières économiques de Varanasi et Sethikula) et Coviphama (Socfin Cambodge) ont salué aujourd'hui la publication des 26 accords signés dans le cadre de la médiation indépendante sur le différend foncier cambodgien (Cambodian Land Dispute Independent Mediation – CLAIM), marquant une étape importante dans la mise à disposition du public des résultats du processus de médiation.

Cette publication est intervenue lors d'une cérémonie publique organisée dans la commune de Bousra par Legal Aid of Cambodia (LAC), à l'issue de consultations achevées en décembre 2025 et d'une décision conjointe des parties de lever les clauses de confidentialité qui s'appliquaient durant la médiation.

[Les 26 accords ont été signés progressivement entre 2018 et 2021](#) par des représentants communautaires des cinq villages de Bousra ayant pris part à la médiation ainsi que par les entreprises. Ils portent sur quatre questions foncières au sein des zones de concession : les terres communautaires, les terres situées le long des cours d'eau, les plantations familiales d'hévéas et les terres agricoles connexes. Ils comprennent également des dispositions relatives à l'accès aux sites sacrés et aux forêts revêtant une importance culturelle pour le peuple Bunong, à l'indemnisation des familles concernées, ainsi qu'aux mécanismes de dialogue continu.

Le processus CLAIM était volontaire et reposait sur la décision de chaque communauté d'y participer. Il a été facilité par l'Independent Mediation Group (IMG), financé par le programme Mekong Region Land Governance (MRLG), et observé par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (OHCHR). Une déclaration conjointe résumant les accords a été publiée le 27 septembre 2022.

Socfin Cambodge a souligné que les 26 accords publiés aujourd'hui ne constituent pas seulement une trace de ce qui a été signé dans le cadre du processus de médiation, mais un cadre pour la poursuite de la mise en œuvre, du suivi et du dialogue. Les engagements qu'ils contiennent se traduisent par des actions en cours sur le terrain.

Parmi les mesures déjà engagées, 511 hectares de terres communautaires situées au sein des zones de concession ont été conjointement identifiés et cartographiés, en collaboration avec quatre villages éligibles, Pu Luk, Pu Raing, Pu Char et Pu Teut, dans le cadre d'un processus en cours visant à clarifier l'usage des terres, conformément aux procédures administratives applicables. Des fonds de développement communautaire ont été mis en place pour chacun des cinq villages participants sur des cycles de trois à cinq ans, les cycles actuels courant

jusqu'en 2026 ; et des infrastructures facilitant l'accès à l'eau et la mobilité locale ont été fournies.

Shanid Aluppy, Directeur général de Socfin Cambodge, a déclaré :
« *La publication d'aujourd'hui constitue une étape importante en matière de transparence. Ces accords reflètent un processus sérieux et de long terme, et leur publication permet de donner davantage de visibilité au travail accompli ensemble. Pour nous, l'essentiel est que les engagements définis dans ces accords continuent d'orienter la mise en œuvre, le suivi et le dialogue sur le terrain.* »

Dr Julien Bastrup-Birk, Secrétaire général du groupe SOCFIN, a déclaré :
« *La publication de ces accords est importante, car elle inscrit dans le domaine public le résultat d'un processus de médiation structuré et volontaire. Elle montre aussi que de tels accords ne sont pas des documents figés : ils sont destinés à soutenir la poursuite de la mise en œuvre et de l'engagement dans le temps. Cela est particulièrement important dans le contexte de situations foncières héritées complexes, qui exigent patience, constance et poursuite du dialogue.* »

Socfin Cambodge a souligné que la publication des accords ne marque pas la fin de l'engagement, mais donne au contraire une plus grande visibilité publique à un processus qui reste actif. L'architecture de médiation convenue entre les parties demeure en place, et les canaux de dialogue et de traitement des griefs continuent d'exister, notamment à travers l'administration Bunong, le comité tripartite et d'autres plateformes établies.

À propos de Socfin au Cambodge (« Socfin Cambodia »)

Socfin Cambodge est présent dans le Royaume à travers deux sociétés enregistrées auprès du ministère du Commerce : SOCFIN-KCD et Coviphama. L'entreprise gère deux plantations d'hévéas dans la commune de Bousra, district de Pech Chreada, province de Mondolkiri, représentant une superficie plantée totale de 6 920 hectares.

Socfin Cambodge est engagé en faveur d'une gestion agricole responsable et d'un développement durable de long terme. À travers l'ensemble de ses activités, l'entreprise cherche à contribuer au développement socio-économique local tout en promouvant le respect des droits des communautés, la protection de l'environnement et un dialogue constructif avec les parties prenantes.

À propos du groupe SOCFIN

Socfin est un groupe agro-industriel international actif dans l'agriculture tropicale, dont les activités portent principalement sur la production de caoutchouc naturel et d'huile de palme. Présent dans 10 pays d'Afrique et d'Asie, le Groupe s'appuie sur une expérience de long terme dans le développement agricole. Son approche repose sur le renforcement progressif des pratiques environnementales et sociales, le dialogue avec les parties prenantes et une logique d'amélioration continue, en cohérence avec des standards internationalement reconnus.

Contact : media@socfin.com